

nous ne dirons pas ses adversaires, car nous ne croyons pas qu'il y ait un seul député qui soit hostile au maintien de nos écoles d'agriculture. Seulement on diffère sur la manière à suivre pour les mettre en opération. C'est avec le temps seulement que l'on réussira à les établir sur des bases solides; c'est en faisant disparaître les obstacles qui entravent leur marche, que nous les rendrons prospères et qu'alors nous applaudissons à ceux qui ont eu l'heureuse idée de doter notre pays de semblables institutions.

Cette question d'une haute importance a eu, comme elle le méritait, les honneurs de la discussion de la part des députés. Seulement pour répondre aux objections soulevées, nous aurions voulu voir à la barre de la Chambre, tous ceux qui ont pris part à la direction de ces écoles ou qui les dirigent actuellement. La chose en valait la peine, puisque c'est un sujet qui intéresse au plus haut degré l'avenir de notre agriculture, car il s'agit d'initier notre jeune génération à la science agricole devenue nécessaire, si nous voulons que le progrès agricole se maintienne au niveau de celui des autres pays.

L'Hon. M. Chapleau regrette de constater qu'il n'y a dans les écoles d'agriculture qu'un nombre très restreint d'élèves. De plus l'Honorable Premier ministre en indique la véritable cause, lorsqu'il dit :

"Je crois qu'il n'y a pas de reproche à faire à qui que ce soit, car on a fait des progrès considérables. Le Conseil d'agriculture a fait son possible pour amener des élèves; il a publié des pamphlets, et des articles dans les journaux. *Le défaut vient de l'apathie qu'il y a chez les cultivateurs canadiens, de changer la routine toujours suivie.* Les professeurs se plaignent souvent qu'on envoie la plupart du temps à ces écoles des enfants qui n'ont aucune éducation. Pourquoi n'aime-t-on pas les écoles d'agriculture? c'est qu'on cherche trop souvent les places du Gouvernement. Ce n'est pas le système qui est mauvais, c'est le sentiment du peuple qu'il faut changer. Il y a eu depuis quelque temps des progrès de fait sous ce rapport, et il faut espérer que cette ère de progrès continuera."

M. Gauthier, député de Charlevoix, dit qu'il n'est pas opposé aux écoles d'agriculture, mais qu'il voudrait que le Gouvernement constatât où est le défaut.

M. Racicot, député de Missisquoi, partage l'opinion de l'Hon. M. Chapleau. "Dans le comté de l'Assomption, dit-il, nous n'avons pas un grand nombre d'élèves, mais ceux qui sortent de cette école et qui ont des dispositions pour l'agriculture se trouvent bien de ce qu'on enseigne dans ces écoles. *Le défaut, c'est l'apathie des cultivateurs.* Nous devrions, nous députés, instruire les cultivateurs, les encourager, leur montrer la conduite du Gouvernement au sujet de l'agriculture."

L'Hon. M. Langolier, député de Portneuf, dit que "le système suivi aujourd'hui a quelque chose de déficient, car nous payons trop cher pour le petit nombre d'élèves qui fréquentent les écoles d'agriculture. Je remarque qu'ailleurs le Gouvernement seulement ne paye pas pour les écoles d'agriculture, mais on fait payer encore ceux qui les fréquentent, et encore on est obligé de refuser des élèves. Je ne sais pas où est la faute ici, mais certainement elle est quel-

que part. Il y a un préjugé à ce sujet: on dit que dans ces écoles d'agriculture, on n'enseigne que la théorie et on montre justement aux élèves ce qu'il faut faire pour dépenser ce que leur père leur donne pour cultiver une terre. Si l'on ne constate pas le défaut, il faut au moins ne pas dépenser en pure perte."

Constater les défauts et fournir les moyens d'y remédier, voilà assurément ce que demandent les directeurs de nos écoles d'agriculture. Voilà ce qu'a toujours fait le Conseil d'agriculture qui a nommé des visiteurs dans ce but; cependant le plus souvent les moyens ont manqué au Conseil d'agriculture pour donner cours à certaines suggestions de sa part, de nature à favoriser la marche de ces institutions.

Il n'est pas à notre connaissance que dans aucun pays les écoles d'agriculture ne soient pas aidées par les Gouvernements. En France, en Allemagne, en Angleterre, aux Etats-Unis et même à Ontario, ces institutions reçoivent une allocation assez considérable. Nous admettons cependant que dans ces écoles on fasse payer l'enseignement et les frais de pension à plusieurs de leurs élèves. A l'école d'agriculture de Beauvais, où l'on a admis plusieurs élèves, fils de lords Anglais, on devait s'attendre à ce que le gouvernement Français ne fit pas les frais de leur enseignement agricole: aussi payent-ils en proportion de l'aide qu'ils veulent se donner. Il en est ainsi de l'École de Guelph à Ontario, où l'on a admis des élèves venant de l'Isle du Prince-Edouard et de la Province de Québec; ces élèves nécessairement ont à payer pour l'enseignement, la pension, etc.

Nous empruntons à *l'Electeur* l'analyse du discours fait sur cette question, par M. J. B. Dupuis, député de l'Islet. Il nous semble qu'il y a eu dans ce compte-rendu du discours de M. Dupuis quelques omissions importantes, car nous ne saisissons pas entièrement sa pensée sur différents points traités. Il est facile de s'en expliquer la cause puisque c'était justement dans le même temps où l'incendie du faubourg St Jean se faisait sentir le plus vivement, qu'M. le rapporteur de *l'Electeur* préparait son rapport, et qu'il a dû quitter ce travail pour se rendre sur les lieux de l'incendie, sans pouvoir peut-être relire son rapport avant l'impression du journal. Voici ce que nous lisons dans *l'Electeur*:

"M. Dupuis, député de l'Islet, répondant aux honorables membres qui disent que ces écoles sont à peu près inutiles, répliqua que quant à Ste-Anne il était regrettable que le rapport de cette école ne fut pas mis entre les mains de députés; il leur donnerait une idée différente. Quant à lui, il n'hésitait pas à dire que cette école avait beaucoup aidé à l'amélioration de l'agriculture dans sa localité; aujourd'hui encore elle prépare la jeune génération à faire de bons agriculteurs. On a dit qu'un élève de cette école d'agriculture, ayant remplacé son père sur une ferme qui avait permis à ce dernier d'élever honorablement sa famille, s'est endetté et a été obligé de la vendre. Je crois que la comptabilité dans ce cas fait défaut et donne à croire que sur ce sujet l'école laisse beaucoup à désirer, car l'art agricole sans l'économie de la main-d'œuvre n'est pas suffisant, et la comptabilité doit accompagner chacune des opérations de l'établissement."